



GEOG2M

2024 - 2025

Master [120] en sciences géographiques, orientation générale

GEOG2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'organisation de l'espace dans lequel nous vivons résulte de l'action de l'homme sur son milieu naturel. Elle est le fruit d'une multitude de décisions, prises dans un passé lointain ou proche, qui ont façonné notre environnement en l'adaptant à nos besoins pour le meilleur et pour le pire. Ces décisions ont stimulé le développement comme elles ont créé des déséquilibres : agriculture mondiale plus productive, concentrations industrielles, urbanisation, échanges à toutes les échelles, accroissement du bien-être moyen, mais aussi délocalisations, pollution, dégradation des terres, déforestation, érosion de la biodiversité ou changement climatique. La géographie étudie les mécanismes qui ont conduit à ces effets, pour mieux les maîtriser.

Votre profil

Vous

- vous intéressez à l'évaluation des impacts des changements climatiques et environnementaux sur les modes d'occupation du sol et à celui des activités humaines sur le climat et l'environnement ;
- souhaitez utiliser vos compétences analytiques et de modélisation pour relever les grands défis d'aujourd'hui : climat, environnement, mobilité, urbanisation, désertification, aménagement, géomatique, etc. ;
- envisagez de travailler dans le secteur public ou privé, comme analyste, consultant-e, manager ou chef-fe de projet ;
- vous destinez à la recherche et envisagez de réaliser un doctorat ;
- souhaitez enseigner les sciences dans l'enseignement secondaire.

ATTENTION :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir [ici](#).

Votre futur job

La majorité des géographes travaille en recherche, aménagement du territoire, environnement, cartographie, système d'information géographique, transport, mobilité. Certain-es travaillent dans les secteurs de l'informatique, des banques ou des assurances en occupant des fonctions variées : consultance, management, direction de projet, recherche, en passant par l'informatique et la programmation.

Votre programme

Le master vous offre

- l'étude des interactions entre les activités humaines, l'espace géographique et l'environnement naturel ;
- la maîtrise de méthodes avancées d'analyse géographique : modélisation géographique, systèmes d'information géographique et observation de la Terre par satellite ;
- une formation orientée vers des problèmes de société : changements environnementaux, mobilité, urbanisation, mondialisation, pays en voie de développement ;
- une offre interdisciplinaire de spécialisations dans des domaines d'application de la géographie ;
- la possibilité de réaliser un stage d'insertion professionnelle ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master à l'étranger.

GEOG2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Vision du diplômé

Le ou la futur-e géographe sera face à deux défis :

- devenir un scientifique capable d'appréhender les problèmes géographiques à différentes échelles ; il sera formé aux approches multidisciplinaires et aux techniques de soutien à l'analyse spatiale.
- devenir un professionnel capable d'utiliser les techniques de traitement de données, de faire un diagnostic territorial et de gestion des ressources, de mesurer et de comprendre des phénomènes spatiaux.

L'étudiant, au terme de sa formation, aura appris à mobiliser des connaissances théoriques et pratiques. Il aura également acquis des compétences d'analyse, de modélisation et de communication. Il sera capable de structurer le territoire, de comprendre et expliquer l'organisation spatiale des phénomènes naturels, des activités humaines et de leurs interactions, d'utiliser les techniques géographiques, d'intervenir dans la gestion des ressources.

5. Aborder la vie professionnelle comme citoyen responsable

Le monde professionnel contemporain nécessite, outre des compétences techniques, de pouvoir travailler de façon efficace dans des contextes variés et dynamiques. Outre la capacité d'apprentissage, les compétences dites douces ("soft skills") suivantes feront l'objet d'une attention particulière:

5.1 Communication:

- Communiquer oralement et par écrit en français et en anglais (niveau C1) les résultats d'un travail à des acteurs scientifiques et des acteurs de terrain, en s'adaptant à l'audience.
- Assembler, synthétiser et communiquer de manière synthétique et critique l'état des connaissances dans un domaine donné, en documentant les sources selon les conventions établies.
- Communiquer et discuter des données, des méthodes et des résultats.
- Réaliser des supports de communication visuelle pertinents et compréhensibles tels que cartes, schémas et graphiques.

5.2 Interactions dans le cadre du travail en équipe:

- Récapituler les tâches d'un travail en groupe en équilibrant les contributions et les compétences

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Module 1 : Methods for geographical and spatial analyses (10 crédits)

| | | | | | |
|------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------|---|---|
| ○ LGEO2211 | Statistiques spatiales approfondies | Christian Hafner | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ○ LGEO2185 | Advanced geo-processing | Antoine Stevens (supplée Kristof Van Oost) | FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

o Module 2: Physical geography and global change (10 crédits)

| | | | | | |
|------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---|---|
| ○ LGEO2140 | Global environmental challenges in the Anthropocene | Veerle Vanacker Nathan Vandermaelen (supplée Kristof Van Oost) | FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ○ LGEO2240 | Tectonic geomorphology | Veerle Vanacker | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

o Module 3 : Human-environment geography and sustainability (10 crédits)

| | | | | | |
|------------|----------------------------------------------------------------|-------------|---------------------------------|---|--|
| ○ LGEO2110 | Mondialisation, développement et environnement | Eric Lambin | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 | X | |
| ○ LGEO2230 | | | | | |

Liste des finalités

ATTENTION :

En 2024-25, vous pouvez encore débiter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- *soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)*
- *soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)*

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

o Module comprendre et analyser l'institution scolaire et son contexte (6 crédits)

o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

| | | | | | |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--|---|
| ⌘ LAGRE2120P | Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) | Branka Cattonar | FR [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐 | | X |
| ⌘ LAGRE2120Q | Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) | Vincent Dupriez | FR [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐 | | X |
| o LAGRE2400 | Fondements de la neutralité | Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme | FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐 | | X |

CHOIX [30.0]

Choix [30.0]

Obligatoire

du choix

Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

Activité avec prérequis

Cours accessibles aux étudiants d'échange

Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

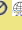







Choisissez des cours parmi la liste ci-dessous pour un total d'au moins 30 crédits.

Bloc
annuel

1 2

Choix spécifiques à l'orientation générale

Choisissez au minimum 20 crédits de cours parmi cette liste.

| | | | | | |
|----|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|
| 0 | Terrain I en géographie | Eric Lambin | FR [q2] [60h+30h] [5 Crédits]   | X | X |
| 0 | Terrain II en géographie | Sophie Vanwambeke | FR [q2] [60h+30h] [5 Crédits]   | X | X |
| 19 | Quaternary Geochronology | | EN [q1] [0h+30h] [3 Crédits]  | X | X |
| | Ecologie II | Thierry Hance | FR [q2] [30h+10h] [3 Crédits]  | X | X |
| | Conservation de la biodiversité | Nicolas Schtickzelle | FR [q1] [36h+12h] [4 Crédits]  | X | X |
| | Biodiversité et l'humain | Charles-Hubert Born Thierry Hance | FR [q1] [24h] [2 Crédits]  | X | X |
| | Landscape ecology | Hans Van Dyck | EN [q1] [24h+24h] [4 Crédits]  | X | X |
| | Ecologie des interactions | Thierry Hance Hans Van Dyck Renate Wesselingh | FR [q1] [24h] [2 Crédits]  | X | X |
| | Ecologie et société | Thierry Hance | FR [q1] [24h] [3 Crédits]  | X | X |
| | Sciences du sol et excursions intégrées | Yannick Agnan (coord.) Richard Lambert Caroline Vincke | FR [q2] [30h+37.5h] [5 Crédits]  > English-fr dly | X | X |
| 4 | Pédologie appliquée | Yannick Agnan Pierre Delmelle (coord.) | FR [q1] [22.5h+22.5h] [4 Crédits]  > English-fr dly | X | X |
| 5 | Agricultural and rural policies | Goedele Van den Broeck | EN [q1] [30h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français | X | X |
| 1B | Smart technologies for environmental engineering | | | | |

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain,

GEOG2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du CECR ([Cadre européen commun de référence](#)))

Les étudiants désirant accéder à la finalité didactique doivent apporter la preuve d'une maîtrise de niveau C1 du CECR.

Les étudiants souhaitant une admission sur dossier (voir tableaux ci-dessous) sont invités à consulter les [critères d'évaluation des dossiers](#).

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en sciences géographiques, orientation générale | | Accès direct | |
| Bachelier en sciences physiques | Si l'étudiant a suivi la Mineure en géographie | Accès direct | Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté/l'école une autorisation d'inscription. |
| Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil | Si l'étudiant a suivi la Mineure en géographie | Accès direct | |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bachelier en sciences géographiques | | Accès direct | |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| Bachelor in de geografie | | Accès direct | |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bachelier en géographie dont la formation scientifique de base est comparable au programme de bachelier de Communauté française de Belgique | | Accès sur dossier | |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

| Diplômes | Accès | Remarques |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en agronomie, orientation technologie animale - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire . | Type court |

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Licenciés | | | |
| Licence en sciences géographiques | | Accès direct | Ces étudiants ont directement accès au deuxième bloc annuel du master avec éventuellement un programme adapté. |
| Masters | | | |
| Master en sciences géographiques (60) | | Accès direct | Ces étudiants ont directement accès au deuxième bloc annuel du master avec éventuellement un programme adapté. |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

La première étape de la procédure consiste à introduire un dossier en ligne (voir www.uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/futurs-etudiants.html).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé-e** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique. Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

La personne titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant-e pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

La stratégie d'enseignement s'inspire du concept « gérer sa formation » qui donne une certaine autonomie à l'étudiant-e et offre une diversité de situations d'apprentissage. L'accent est mis sur l'intégration entre la géographie humaine et la géographie physique. Les cours sont orientés vers des problèmes de société : changements environnementaux, mobilité, urbanisation, mondialisation, pays en voie de développement. Des activités telles que séminaires et exercices intégrés sont menées dans les domaines de recherche de pointe en géographie. La maîtrise des méthodes avancées d'analyse géographique est un objectif important de la formation: modélisation géographique, systèmes d'information géographique et observation de la Terre par satellite.

Les travaux pratiques confrontent l'étudiant à des problèmes concrets et le font s'exercer, souvent en petits groupes, à y apporter des solutions. Des salles informatiques avec des logiciels spécialisés en analyse géographique sont accessibles en permanence pour les étudiants.

L'enseignement de terrain consiste en une semaine de travaux dirigés organisés une année sur deux dans les Alpes ou en Espagne. Cet enseignement est obligatoire en première année de master. L'étudiant-e qui choisit la finalité approfondie doit suivre un deuxième enseignement de terrain en deuxième année.

Un approfondissement didactique en sciences mathématiques, en sciences physiques ou en sciences géographiques est possible pour les personnes inscrites à la finalité didactique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'étudiant-e sera évalué-e principalement sur base du travail personnel accompli (lectures, consultation de bases de données et de références bibliographiques, rédaction de monographies et de rapports, présentation de séminaires, mémoire, stage...). Lorsque la formation le requiert, l'étudiant-e sera également évalué-e quant à ses capacités d'assimilation de la matière enseignée magistralement. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera continue, notamment en procédant régulièrement à des « examens » à livre ouvert. L'évaluation du mémoire se fera en deux temps : lors d'un « progress report » et lors de la présentation finale.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Si un étudiant inscrit à un examen de janvier n'a pas pu présenter l'examen pour des raisons de force majeure dument justifiées, il peut demander au président du jury l'autorisation à présenter l'examen en juin. Le président du jury juge de la pertinence de la demande et, si le titulaire du cours marque son accord, peut autoriser l'étudiant à présenter l'examen en juin.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité étudiante est fortement encouragée, soit par un échange Erasmus ou Mercator hors Belgique, soit à la KU Leuven. Ce séjour se fera durant le 2ème quadrimestre du premier master.

La possibilité sera donnée de suivre des UE en anglais. Ceci permettra non seulement aux étudiant-es de l'UCLouvain de se familiariser mieux encore avec cette langue, mais aussi aux étudiants Erasmus venant de l'étranger de suivre un semestre de cours en anglais.

Des UE approfondies sont données par des professeurs visiteurs venant de diverses institutions belges mais surtout étrangères. Ces enseignements sont parfois dispensés en anglais.

Les étudiant-es peuvent suivre l'une ou l'autre UE à l'ULB sous réserve de l'accord du professeur en charge de cet enseignement.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Quelle que soit la finalité, le master en sciences géographiques donne directement accès au doctorat en sciences.

Un étudiant peut obtenir une autre finalité du même master en 30 crédits.

En outre, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

SST/SC/GEOG

Dénomination

Ecole de géographie ([GEOG](#))

Faculté

Faculté des sciences ([SC](#))

Secteur

Secteur des sciences et technologies ([SST](#))

Sigle

GEOG

Adresse de l'entité

Place Louis Pasteur 3 - bte L4.03.07

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 28 73](tel:+32210472873) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 28 77](tel:+32210472877)

<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/geo>

Site web

Responsable académique du programme: [Sophie Vanwambeke](#)

Jury

- Président: [Thierry Fichet](#)
- Secrétaire: [Veerle Vanacker](#)
- Conseiller aux études: [Patrick Meyfroidt](#)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire administrative du programme annuel de l'étudiant-e (PAE): [Catherine De Roy](#)